

Courrier

du médecin vaudois

— Revue de la Société vaudoise de médecine



Médecins hospitaliers

Rester ou partir?

10 La journée de la SVM en photos

15 Professeure M.-D. Schaller, une femme engagée

Médecins hospitaliers: obéir ou partir?



On a cru longtemps à tort que la fonction noble et difficile de médecin-chef hospitalier impliquait une protection automatique de ses droits, conditions de travail, indépendance, revenus, etc. Cette liberté relative se payait par un travail lourd et des horaires chargés.

Les congédiements plus ou moins secs, les bifurcations vers le privé dans la cinquantaine ou la mise au pas dans des conventions collectives de travail montrent que cela est terminé.

Dans une recherche de rentabilité, l'hôpital universitaire ou de zone a progressivement exigé plus de participation financière, imposé une pression sur des décisions médicales, écorné, érodé l'autorité du médecin-chef dans l'établissement. Dans le même temps, au CHUV et à la FHV se développent de lourds et coûteux encadrements administratifs. Diagnostiquer et soigner deviennent des fonctions égales (ou inférieures) à celles de la comptabilité, l'hôtellerie, l'informatique et l'accueil.

Soyons clairs: avec l'affaiblissement continu de l'autorité médicale à l'hôpital, c'est la qualité des soins qui diminue lentement, sous le couvert du confort, de la «high-tech» et du clinquant. Il faut maintenant réapprendre à se laver les mains! César Roux en serait choqué: régression. Les politiciens parlent d'infections nosocomiales en recourant au dico! Planète des singes.

Lisez bien Alain Meyer, il vous montre vers quoi le système dérive, et ce n'est pas en piquant 60% des honoraires de l'ambulatorio des professeurs du CHUV que vous allez recruter l'élite des chercheurs et des cliniciens, ni garder les bons, ni motiver les futurs médecins-cadres. Ils ont commencé à «voter avec leurs pieds» et, d'une manière ou d'une autre, le malade paiera très cher cet aplatissement veule et malsain de la fonction du médecin hospitalier.

Dr Francis Thévoz

Sommaire

Dossier **3-9**

Nouvelle Loi sur les Hospices, révision du rôle des médecins-chefs et des médecins-cadres, conventions collectives de travail successives, gouvernance différenciée entre les hôpitaux régionaux et le CHUV: quel avenir pour les médecins hospitaliers dans cette nouvelle organisation des pouvoirs?

SVM Express **10-11**

La 8^e Journée de la SVM en images

Opinions **13**

Lettre ouverte aux psychiatres

Portrait de membre **15**

Si la vie de la professeure Marie-Denise Schaller est centrée sur son rôle de médecin-chef dans le Service de médecine intensive adulte du CHUV, elle se consacre aussi à enrichir sa vie personnelle et spirituelle.

Calendrier médical vaudois **16**

Médecins hospitaliers, quel avenir?

Sommaire du Dossier

La direction et la gestion – la gouvernance comme on dit aujourd’hui – des hôpitaux régionaux reste un sujet de préoccupation pour les médecins qui devraient avoir voix au chapitre. **3-5**

La coordination de la «planète hospitalière vaudoise», notamment dans les domaines de la formation et des infrastructures, est insatisfaisante. **7**

La CCT entrée en vigueur en janvier 2005 a été dénoncée pour fin 2006: une nouvelle version sera prochainement soumise au vote des médecins-chefs. **8**

Rester ou quitter son poste de médecin-chef? Une question que plusieurs d’entre eux se posent. **9**

Gouvernance des hôpitaux régionaux

La cohésion des médecins garante de la cohérence des hôpitaux

*Pierre-André Repond,
secrétaire général de la SVM*

A l’heure où de nouvelles orientations se profilent pour l’hôpital universitaire, qu’en sera-t-il des hôpitaux régionaux? Le sentiment qu’en retire un observateur attentif est celui d’un ensemble soumis à des contraintes quasi tectoniques.

Des lignes de partage se font toujours davantage sentir entre les hôpitaux du nord du canton et ceux du sud, les petits et les grands, ceux qui sont destinés à devenir les hôpitaux de secteur de demain et les autres, entre des modes de gestion plus ou moins proches du secteur privé ou au contraire du public. Malgré tout, une vision d’ensemble de ce dispositif reste incontournable pour permettre aux hôpitaux qui le forment, mais aussi aux hommes et aux femmes qui les font vivre, de partager des savoirs, de remplir une mission, de s’inscrire dans un environnement social et technologique, de collaborer avec la médecine ambulatoire, d’une part, et universitaire de l’autre.

C’est dans un tel contexte que la nécessité de régler de façon appropriée le statut et la rémunération des médecins-chefs des hôpitaux régionaux s’impose. Il est en effet essentiel de garantir l’attractivité de ces postes si l’on veut y conserver une médecine de haute qualité, acces-

sible à tous et ne pas revenir aux infirmeries d’antan. Une rémunération adaptée ne suffit pas. Il faut aussi respecter le statut du médecin-chef et il incombe désormais à l’employeur d’être attentif à la qualité de vie de ce collaborateur.

Un réseau médical transversal remarquable

Le Groupement des médecins hospitaliers de la SVM (GMH) regroupe traditionnellement tous les médecins-chefs des hôpitaux régionaux, y compris pendant un temps des hôpitaux qui n’étaient pas membres de la FHV, mais aussi les médecins-agrégés. Jusqu’en 2005, les deux catégories partageaient le même statut d’indépendants. Ce groupement a formé pendant des décennies un réseau médical transversal couvrant toutes les spécialités et tout le canton, voire un peu plus, à la faveur des collaborations intercantionales.

Il a su gérer un modèle original de rémunération somme toute transparent et relativement solidaire qui n’a que

CHUV – Hôpitaux de zone: pour une coordination plus structurée

Dr Francis Thévoz

La planète hospitalière vaudoise léguée par l'histoire est un système peu rationnel. La coordination et le travail d'ensemble pour la formation professionnelle, l'informatisation, les rénovations, les constructions et les acquisitions d'équipement y sont insatisfaisants.

Le monopole de la formation des médecins ne peut ni ne doit être réservé à l'hôpital universitaire. L'apparition des médecins hospitaliers plein temps sur toute leur carrière au CHUV va diminuer encore les occasions «de faire» pour ceux qui se forment dans les branches d'intervention (chirurgie, ORL, gynécologie, obstétrique, anesthésie). Le curriculum des assistants en formation devra donc combiner mieux qu'auparavant les stages dans le système hospitalier vaudois, universitaire ou non. Les responsables médicaux des zones pourraient jouer un rôle plus actif et mieux intégré aux besoins d'enseignement et d'apprentissage. La place d'assistant au CHUV doit être précédée d'un an de travail à Morges, Yverdon ou ailleurs, comme une routine. L'hôpital privé d'intérêt public aide l'hôpital universitaire dans sa tâche de formation médicale.

Rationaliser les infrastructures

Le non-sens d'une informatisation séparée entre hôpitaux de zone et le CHUV, financée par la même source, ne réjouit que les vendeurs de logiciels. Mais c'est le même anachronisme qui règne dans l'entretien des bâtiments, l'équipement, les investissements immobiliers, souvent au détriment des hôpitaux périphériques. En achetant l'électricité, le CHUV bénéficie-t-il de tarifs de faveur comme gros consommateur alors que les hôpitaux de zone sont extérieurs à cet avantage? L'imposant bureau de constructions du CHUV est-il disponible pour les hôpitaux de zone qui recourent à l'architecte de la Santé publique?

Il est clair que la FHV craint la dérive d'une cantonalisation des hôpitaux privés d'intérêt public sous la direction du Département. Mais laisser l'irrationalité actuelle persister y conduit tout droit.

De saines limites au rôle de l'Etat

La solution idéale est une institution de droit public regroupant les hôpitaux universitaires, cantonaux, privés, totalement hors de l'administration cantonale. L'Etat n'intervient plus que par son financement et son contrôle du respect

des missions et des pratiques. Cela signifie une décantonalisation achevée du Service des Hospices qui vient de perdre son nom dans la nouvelle loi. La collaboration entre hôpitaux vaudois, les équilibres dans les qualités relatives des soins, la disparition du déséquilibre (listes d'attente ici et chambres vides ailleurs) seraient l'annonce d'avantages beaucoup plus importants sur la répartition des places de travail et de formation, les économies massives dans les achats, équipements, investissements, la distribution des soins hospitaliers sur le territoire cantonal. On peut faire cela sans rien enlever des droits et libertés des hôpitaux privés d'intérêt public.

“
Les responsables médicaux des zones pourraient jouer un rôle plus actif.
”

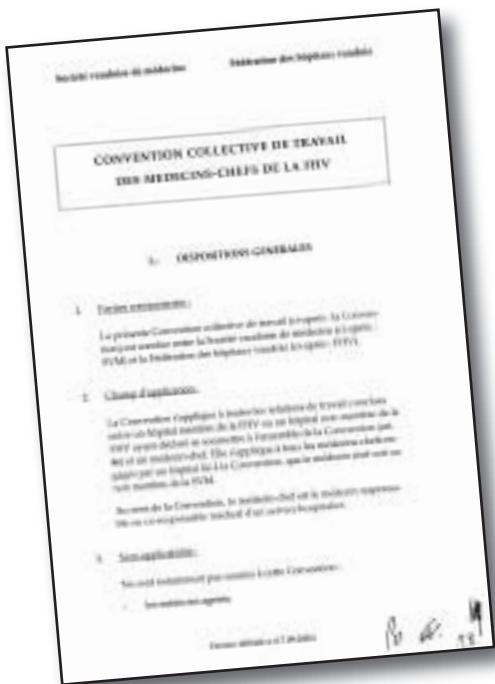
Aujourd'hui le canton les ferme, déplace ou agrandit sans trop d'états d'âme. Au contraire, une solidarité inter-hospitalière au lieu de certaines rivalités résiduelles, la standardisation plus rapide des techniques, méthodes, dossiers et acquisitions informatiques, la coordination de la formation pratique des personnels du haut en bas de la hiérarchie redonneraient plus de vigueur et de qualité à l'ensemble de nos hôpitaux. Pour faire cela, il faut terminer le travail que Charles Kleiber et Philippe Pidoux avaient commencé en sortant l'hôpital cantonal de son statut de service cantonal classique.

Je reste persuadé que cette démarche est la seule susceptible d'éviter la cantonalisation prévisible des hôpitaux de zone, ces derniers ont économiquement et médicalement tout à gagner à partager la tâche de formation du CHUV qui doit pouvoir se dégager un peu sur eux s'il veut tenir son niveau et sa fonction. ■

CCT: la solidarité entre médecins reste primordiale

Dr Jean-Joseph Boillat,
président du Groupement des médecins

Signée après plusieurs années de négociations entre la SVM et la Fédération des hôpitaux vaudois (FHV), la convention collective de travail (CTT) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2005, fixant ainsi le statut et le mode de rémunération du médecin-chef. Une situation qui reste insatisfaisante.



Rappelons ici les aspects principaux de la CCT en vigueur depuis début 2005: elle attribue au médecin-chef une fonction dirigeante; il échappe en conséquence à la loi sur le travail. Sa liberté thérapeutique est garantie, ses droits et devoirs précisés. Son mode de rémunération est bouleversé: il passe du statut d'indépendant à celui de salarié dépendant (soumission à l'AVS et aux prestations sociales). La CCT garantit une redistribution de la totalité des honoraires générés par les médecins-chefs et introduit une péréquation entre hôpitaux et spécialités, péréquation censée diminuer les trop gros écarts de rémunération.

“
Une CCT doit être signée entre la SVM et la FHV.
”

Une commission médicale est instaurée dans chaque établissement; celle-ci doit défendre les intérêts des médecins et organiser un partenariat avec la direction. Placée sous la présidence neutre de Monsieur H. Corbaz, la plate-Forme paritaire SVM-FHV veille à la bonne application de la CCT.

De la théorie à la réalité

Alors que tout semble fonctionner sur le papier, la réalité est bien différente: – on note, à fin 2005 déjà, un important déficit dans le modèle de rémunération – le médecin a le sentiment de ne pas être considéré dans son hôpital comme un cadre à fonction dirigeante – les conflits et licenciements de médecins sont réglés de manière insatisfaisante. Fin 2005, la FHV qui voit le trou du financement se creuser dénonce la CCT pour fin 2006. L'analyse des raisons de ce déficit montre que le modèle n'est pas incitatif pour le médecin: des prélèvements beaucoup trop élevés sur l'activité privée et ambulatoire ont pour

conséquence la fuite d'une partie de cette activité vers des structures privées hors FHV et on enregistre la démission de nombreux médecins-chefs, gros fournisseurs d'activité privée et ambulatoire. La pénibilité du travail s'est accrue et la fonction dirigeante du médecin est mal reconnue.

Les médecins-chefs devront voter bientôt

Les directeurs proposent à la plate-forme de mettre en place dès 2007 un système de rémunération incitatif pour les médecins, plus souple et qui donne plus d'autonomie aux établissements, en supprimant la péréquation inter-hospitalière. On en revient à un «fonds des honoraires» par hôpital avec une péréquation interne entre spécialités. Les statuts sont réadaptés en essayant de tenir compte des remarques des différents collèges et des directions. Une nouvelle CCT sera prochainement soumise au vote des médecins-chefs. Quelques principes généraux de rémunération y sont inscrits, pour le reste chaque hôpital négocie avec ses médecins le mode de rémunération (annexe à la CCT).

“
Les hôpitaux n'ont pas d'avenir sans les médecins.
”

Les médecins-chefs se sentiront-ils mieux considérés et mieux traités? De gros doutes subsistent, l'avenir devra y répondre. Le GMH reste persuadé qu'une CCT doit être signée entre la SVM et la FHV car elle garantit les exigences minimales des médecins et, d'une manière générale, leur protection. La solidarité entre médecins reste primordiale. Le GMH est conscient que rien ne doit être figé et que tout est perfectible. Il est prêt à continuer à œuvrer dans le sens de la défense et du respect des médecins sans qui nos hôpitaux n'ont pas d'avenir. ■

Médecins-chefs des hôpitaux régionaux

Peut-on rester ou doit-on partir?

«A force de tout voir, on en vient à tout supporter, à force de tout supporter, on en vient à tout approuver.» Saint Augustin

Dr Alain Meyer,
chirurgien FMH

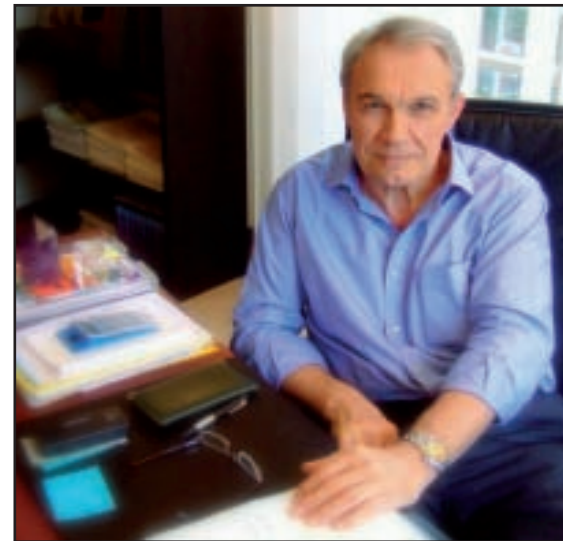
Pris dans la tourmente que traversent les hôpitaux régionaux, certains de leurs médecins-chefs commencent à se poser la question de savoir s'ils ne devraient pas quitter leur poste. Le Dr Alain Meyer, ancien président du GMH, chef du Service de chirurgie de l'Hôpital de Morges jusqu'au début de cette année, vient d'ouvrir un cabinet privé.

Les médecins-chefs des hôpitaux régionaux sont soumis à une pression constante des directions administratives; ils sont confrontés perpétuellement à des évaluations de résultats et sollicités par de multiples groupes de travail (débat général sur les finances de l'hôpital, les cadres infirmiers, l'éthique, la charge de travail du personnel, ... rarement sur les patients eux-mêmes et les soins); bientôt ex-partenaires de santé confinés au rôle d'employés d'hôpital, régulièrement et logiquement «allégés» financièrement sous prétexte que les médecins sont tous des nantis, quotidiennement affligés par la nouvelle loi sur le travail appliquée aux médecins-assistants, les médecins-chefs des hôpitaux régionaux se posent la question encore jamais évoquée: peut-on rester ou doit-on partir?

Depuis bientôt deux ans, de nombreux médecins-chefs d'hôpitaux régionaux se posent cette question, peu y répondent, très peu concrétisent leurs décisions. Suffisamment cependant pour inquiéter des administrations d'hôpitaux devant une situation nouvelle, et guère optimiste, si l'on en juge par les propos timides, voire contradictoires, des discussions-décisions concernant l'attractivité du travail hospitalier des cadres médicaux. Parler avec qui? Se battre pour quoi, ou pour qui?

“
*Qui dirige,
qui gouverne?*
”

C'est assurément ici que le problème est le plus aigu, et probablement aussi pour cela que par manque de crédibilité des instances administratives dirigeantes, à cause des changements permanents des «organiseurs», l'avenir à court terme du médecin-cadre semble être compromis. Au mieux, on garde le statu quo, aimable euphémisme pour qualifier une forme grave de lassitude, de mécontentement, d'aigreurs itératives, partant de performances professionnelles en baisse.



Il existe une pression considérable à tous les niveaux: on ne sait pas exactement pourquoi, mais l'on sait que l'on doit faire mieux, moins cher, avec moins de moyens humains et techniques, en nous priant d'accepter les «directives» qui ont rebondi depuis plusieurs étages dirigeants.

Des pertes graves et essentielles

Le médecin-chef d'hôpital régional qui a souhaité avec passion cette activité et qui a été choisi pour cette tâche sacrifie son rapport privilégié avec les malades, son idéal de thérapeute, au détriment d'une charge et de contraintes administratives ingrates, étouffantes, perdant au fil des ans la combativité de sa jeunesse, la réflexion au service de ses espoirs, abandonnant son rôle de vrai partenaire, dans une mouvance déséquilibrée dont les barrières n'existent plus, habité d'un fatalisme au pire dicté par la crainte d'un licenciement.

Les malades n'ont pas changé, notre motivation et notre plaisir de travailler sont restés, au fond de chacun de nous, intacts et bien présents. Mais pouvons-nous continuer à travailler en souriant dans nos hôpitaux dans un contexte de conflits fréquents, d'insécurité à moyen terme, de questions sans réponses franches? ■

Adresses utiles

Un réseau de seniors à Pully

Depuis 2003, l'association Entraide Seniors pullliérans (ESP) favorise les liens entre les seniors de Pully au profit de toute la communauté.

Les buts d'ESP sont prioritairement d'encourager les seniors à entreprendre, dans la mesure de leurs possibilités, des activités socialement utiles, sans entraver leur liberté. Il est aussi de développer et d'entretenir des liens d'amitiés et de soutien réciproque.

Tout habitant de Pully de 55 ans et plus peut s'inscrire en qualité de membre «aidant» offrant des prestations et/ou être inscrit en qualité de membre «aidé» susceptible de bénéficier des prestations. Les services proposés, moyennant une modique rémunération, couvrent un large éventail (promenades, compagnie, courses, aide aux repas, petit jardinage, dépannages, appels téléphoniques réguliers, etc.). Une cotisation annuelle de CHF 30.- est perçue. Un stamm mensuel permet aux membres de se retrouver et de créer de nouveaux liens.

Nicole Panizzon

Renseignements: Case postale 71,
1009 Pully – Tél. 021 728 07 72
www.esp-pully.ch

Information

Vade-Mecum de pédiatrie 2006

Il s'adresse à tous les médecins prenant en charge des enfants dans le contexte d'urgence, où le tri rapide de ce qui nécessite un traitement immédiat est essentiel. Il traite également la prise en compte logique des problèmes courants de pédiatrie générale. Il est accompagné d'un DVD multimédia. Il a été réalisé par toute l'équipe du Département médico-chirurgical de pédiatrie du CHUV, sous la direction du professeur Sergio Fanconi.

Commandes auprès des Editions BabyGuide, rue de la Colline 2,
1093 La Conversion ou via le site
www.babyguide.ch, au prix de CHF 69.-.

Prochaines parutions

No 3/2007

23 mai 2007

(délai rédactionnel 20.04.2007)

No 4/2007

4 juillet 2007

(délai rédactionnel 01.06.2007)



Formation continue

Jeudi de la Vaudoise CHUV, auditoire César-Roux

7 juin 2007

Dyspnée: tests fonctionnels

Organisateur: Dr J.-D. Aubert

Modérateur: Dr S. Hesse

8h30 Accueil

9h-10h Séance plénière:

Evaluation pneumologique d'une dyspnée Prof. J.-W. Fitting

Evaluation cardiologique d'une dyspnée Prof. P. Vogt

10h-10h30 Pause

10h30-12h Ateliers interactifs: plusieurs vignettes cliniques

Ce cours est soutenu par la firme MSD.



Répartition dans

	Femmes	Hommes
Spécialiste en pratique privée	18 %	82 %
Médecine générale	17 %	83 %
Médecine interne	39 %	61 %
Poste	25 %	75 %

8 mars 2007

Journée de la Femme et de la Société vaudoise de médecine

Pour plus d'infos et pour prendre connaissance de la liste des nouveaux membres 2006
www.svmed.ch/accueil/journee_svm

Agenda

La section vaudoise de l'Association Alzheimer suisse convie les institutions offrant des prestations de formation, de soutien ou de «prise en soins» aux aidants de personnes souffrant de maladies psychogériatriques à une table ronde qui aura lieu **lundi 23 avril 2007 de 14h à 16h dans les locaux de Pro Senectute**, place de la Riponne 5 à Lausanne. Une plaquette sera ensuite éditée. Elle permettra d'améliorer l'information des professionnels et des aidants sur la globalité des offres de prestations existantes dans le canton de Vaud; elle facilitera aussi la coordination des actions des différents prestataires.

Le **Groupement des pédiatres vaudois** vous convie à son assemblée générale du **jeudi 26 avril 2007 à 19h** à l'Hôpital de l'Enfance de Lausanne.

Courrier du médecin vaudois

— Revue de la Société vaudoise de médecine

Société vaudoise de médecine
 Ch. de Mornex 38 – 1002 Lausanne
 Tél. 021 651 05 05 – Fax 021 651 05 00
 info@svmed.ch – www.svmed.ch

Rédacteur responsable
 Pierre-André Repond, secrétaire général

Secrétaires de rédaction
 Catherine Borgeaud Papi / CBP
 Agnès Forbat / AF
 (Rochat & Partenaires Lausanne)

Comité de rédaction du CMV
 Dr Charles-A. Favrod-Coune
 Dr Jean-Pierre Randin
 Dr Patrick-Olivier Rosselet
 Dr Louis-Alphonse Crespo
 Dr Georges Buchheim
 Dr Francis Thévoz
 Dr Jean-Philippe Grob
 Dr Henri-Kim de Heller

Réalisation et régie des annonces
 inEDIT Publications SA
 Chemin des Jordils 40
 Case postale 74 – 1025 Saint-Sulpice
 Tél. 021 695 95 95 – Fax 021 695 95 11

Illustrations
 Couverture et photos: Fariba De Francesco
 Dessins: Marco De Francesco

Le Comité de la SVM encourage ses membres à adresser un courrier de lecteur à la rédaction du CMV. Il prie toutefois les auteurs de se limiter à un texte de 1500 caractères au maximum, espaces compris. Si le texte devait dépasser cette longueur, des coupures pourraient être apportées par la rédaction.

Le Comité de la SVM rappelle que la présence d'un encart publicitaire dans le CMV n'engage pas la SVM.

Gare à l'arnaque!

Soyez extrêmement vigilants aux propositions d'inscription dans des annuaires prétendument professionnels contre monnaie sonnante et trébuchante. Il s'agit, dans la plupart des cas, de démarchage abusif.

Nouvelles du conflit avec l'Hôpital Riviera

L'Office cantonal de conciliation et d'arbitrage se déclare compétent pour instruire le conflit collectif Société vaudoise de médecine contre Fédération des hôpitaux vaudois et Fondation de l'Hôpital Riviera. Il s'engage à organiser la procédure dans les meilleurs délais et communiquera aux parties les mesures d'instruction qu'il jugera nécessaires et utiles.

PUBLICITÉ

A louer en ville de Nyon
Surface commerciale de 84 m²

Proche centre
 Idéale pour cabinet médical
2600.– par mois + charges
 Renseignements: 079 200 93 17

Lettre ouverte aux psychiatres

En tant que psychiatre FMH, je m'étonne du peu de commentaires soulevés par l'entrée en vigueur des «recommandations concernant les informations et les rapports sur les psychothérapies» de l'OFSP.

La lecture de ce document m'a sidérée mais ce qui m'étonne encore plus, c'est de voir la discrétion des réactions devant ce qui est une disqualification grave et manifeste de notre travail. Celle de la SSPP en premier lieu, qui semble trouver normal d'entrer en discussion sur un texte dont le contenu est pourtant tellement disqualifiant pour nous, qu'il aurait peut-être fallu refuser toute entrée en matière sur ces bases-là (ce n'est pas, évidemment, qu'il faille refuser toute discussion sur les coûts des psychothérapies) et exiger d'abord que le titre de psychiatre-psychothérapeute FMH soit reconnu et intangible. La

FMH, d'ailleurs, ne s'est pas particulièrement manifestée non plus sur le sujet, chose étonnante puisque c'est elle qui valide la formation et distribue le titre en question! Comme d'autres l'ont déjà écrit, ces recommandations qui donnent aux médecins-conseils (pas nécessairement psychiatres FMH, donc), et à l'assureur en dernier ressort, le pouvoir de juger du bien-fondé de la poursuite d'un traitement, sont totalement méprisantes pour notre spécialité. Si l'on va jusqu'au bout de la logique de ce document, il conviendrait de demander d'abord aux susmentionnés de poser l'indication d'une thérapie et sa durée et de nous en déléguer ensuite l'exécution! Et c'est à cela que nous devrions, bravement, comme de vaillants petits soldats, dire oui? Le silence des médecins et spécialistes que nous sommes me paraît très assourdissant. Rappelons-nous que lors de l'introduction du TarMed, d'autres avant nous ont dû défendre leur spécialité et l'ont fait avec une belle vigueur. Où est passée la nôtre? Où sont passés notre sens cri-

tique, notre capacité à combattre ce qui équivaut à une mise sous tutelle, à une négation de notre savoir et de notre pratique? Pourquoi hésiter à dénoncer ces recommandations tellement méprisantes qu'elles en deviennent assassines?

De surcroît, dans ce document, il n'y a aucune indication sur les voies de recours que le patient ou le thérapeute pourraient utiliser. Juridiquement certainement, ce règlement n'est pas conforme. Qu'en disent les juristes de la FMH, de la SSPP et des sociétés cantonales?

Les psychothérapies deviennent un enjeu entre psychiatres d'un côté et médecins-conseils et assurances de l'autre. Autre dérapage inacceptable qui, comme par enchantement, «efface» le sujet de la thérapie c'est-à-dire le patient!

Allons-nous continuer de rester muets?

Dresse Jacqueline Caillat

PUBLICITÉ

Atrium Equipement médical Informatique **Concept**

Conseils - Ventes - Services - Contrôles

Importations et distributions officielles pour:

- **ERGOLINE** ergomètres et divans ergomètres
- **KTMED** moniteurs de saturation O₂
- **MacQuarie** électrocardiographes
- **MARP** électro – magnéto – laserthérapie
- **MediAid Inc.** pulsoxymètres
- **MIR SA** spiromètres
- **ORIOLA OY** Scanner de sinus
- **SCHILLER AG**
ECG – défi – holter – moniteurs – Remler
- **WELCH ALLYN Inc.** appareils
et instruments de diagnostic

L'Arzillier 31
1302 Vufflens-la-Ville
info@atriumconcept.ch
www.atriumconcept.ch

Tél. 021 784 16 74
Fax 021 784 16 06
TVA 514 986



Quand le Dr Patrick Ruchat, président du Groupement des médecins-cadres du CHUV, parle de la professeure Marie-Denise Schaller, médecin-chef dans le Service de médecine intensive adulte du CHUV, il évoque son «dévouement sans faille à la cause et à la défense du patient» et son engagement dans la formation ainsi que ses «qualités de rigueur morale et médicale». Portrait d'une femme qui a une haute vision de son métier et qui applique les valeurs qu'elle défend.

Professeure Marie-Denise Schaller

Lorsque humain s'écrit avec un grand H

Née dans un village jurassien en 1950 – «Une époque où les filles ne songeaient pas à faire des études» –, Marie-Denise Schaller a la chance de grandir dans une famille simple où on cultive des valeurs et où l'on est attentif au développement et aux talents des quatre enfants. Adolescente, Marie-Denise se pose déjà des questions sur le sens qu'elle veut donner à sa vie et choisit la médecine, la profession qui lui offre «la plus forte composante humaine».

Après sa maturité à Porrentruy, elle commence ses études de médecine à Lausanne. Elle avoue aujourd'hui qu'elle aurait renoncé à ses études si elle avait raté un examen, car elle ne voulait pas «perdre de temps, par respect pour mes parents». Ce ne sera évidemment pas le cas et elle obtient son diplôme en 1976. Elle se voit médecin de campagne, dans ce milieu terrien qu'elle aime et où elle a ses racines. Ses stages – et peut-être le destin – la conduisent à l'Hôpital cantonal de Fribourg. Au près du professeur Raymond Lapp, qu'elle considère comme son maître, son parcours prend une autre tournure et la jeune D^{resse} Schaller se tourne vers la médecine interne et une carrière hospitalière. «J'ai beaucoup aimé travailler à Fribourg, dans une institution à dimension humaine. C'est un lieu d'apprentissage idéal et complémentaire au CHUV.» C'est néanmoins à Lausanne qu'elle devient, à 29 ans, cheffe de clinique adjointe en Médecine interne. Elle consacre ensuite deux ans à la recherche et à la rédaction de sa thèse.

A part la volonté, l'assiduité et le talent de la D^{resse} Schaller, on retrouve là l'un de ses credos: «Dans notre métier, nous donnons certes beaucoup, mais nous recevons tout autant, des patients, des collègues, du personnel soignant... J'ai toujours considéré comme un privilège de pouvoir apprendre et travailler. Et pour apprendre, il faut être là au bon moment!»

Après une année aux Etats-Unis, elle devient médecin adjointe du professeur C. Perret, et obtient le titre de privat-

docent. En 1996, elle est nommée médecin-chef des Soins intensifs de médecine, aujourd'hui fusionnés avec ceux de chirurgie. Depuis 2004, elle est professeure associée. Elle considère que la transmission du savoir est importante, que ce soit aux médecins, aux infirmières ou aux étudiants en médecine dont elle supervise les stages de 5^e année.

On ne s'étonnera pas non plus de la savoir engagée depuis des années au sein de la Société suisse de médecine intensive. Soucieuse de voir les femmes bénéficier des mêmes chances professionnelles que les hommes, elle a aussi longtemps présidé la Commission d'égalité de l'Université de Lausanne.

Chaque patient est unique

C'est peu dire que Marie-Denise Schaller aime son métier. Les soins intensifs lui apportent le bonheur d'exercer dans un environnement hautement technique mais aussi de travailler en équipe, de poser des diagnostics et de rester en contact direct avec les malades et leur famille. «Pour moi, le patient reste au centre de tout ce que nous accomplissons. Chaque personne constitue un être unique, avec son vécu, et possiblement son aspiration à se diriger vers quelque chose de plus haut, son besoin de transcendance.»

Etre attentive à la dimension spirituelle semble, aujourd'hui plus que jamais, occuper intensément la professeure Schaller et guider ses engagements professionnels et privés. Après plus de trente ans d'exercice de la médecine et de transmission de ses connaissances, elle continue à s'interroger sur le sens de la vie et des destins individuels et collectifs. Ouverte et chaleureuse, elle préfère parler d'elle à travers les autres: de sa famille qu'elle chérit, de son compagnon prématurément décédé, du jardin de sa maison à La Valsainte. Un lieu qui lui tient à cœur et où, il est certain, elle cultive aussi... son jardin secret! ■

Agnès Forbat

Période du 17 avril au 8 juin 2007

● Mardi 17 avril 2007

11h-12h: Formation post-graduée de psychiatrie de l'âge avancé – Dr Ch. Eap: «Le syndrome sérotoninergique» – Prilly, Hôpital de la psychiatrie de l'âge avancé, Salle Villa, 2^e étage – Renseignements: Hôpital de la psychiatrie, tél. 021 643 62 67 ou 643 61 11.

18h-19h: Grand colloque de chirurgie – Prof. B. Heald: «TME: concept and history» – Lausanne, CHUV, auditoire Yersin – Renseignements: Mme I. Brugger, tél. 021 314 24 00, e-mail: isabelle.brugger@chuv.ch

18h30: Colloque régional de l'hôpital de Morges – Prof. S. Meyer: «Les troubles fonctionnels du plancher pelvien chez la femme: incontinences urinaire, ano-rectale et troubles sexuels» – Morges, EHC, Auditoire de l'ESIM – Renseignements: EHC, tél. 021 804 22 11.

● Jeudi 19 avril 2007

9h-12h: Formation continue du Service d'immunologie et d'allergie – «Infection HIV» – CHUV, auditoire Charlotte-Olivier – Renseignements et inscriptions: Mme P. Braun, tél. 021 314 07 90, www.immunologyresearch.ch

10h15: Colloque post-gradué du service de rhumatologie, médecine physique et réhabilitation – «présentations de cas du service RMR» **11h:** Dr D. Uebelhart: «Chondroïtine sulfate et arthrose» – Lausanne, Hôpital Nestlé, auditoire Louis-Michaud – Renseignements: Secrétariat du Prof. A.-L. So, tél. 021 314 11 11.

15h-17h30: Colloque de formation continue du service de cardiologie – Drs E. Pruvot, P. Ruchat, J. Schlaepfer, M. Fromer: «Traitement de la fibrillation auriculaire: l'aventure continue» – Lausanne, CHUV, auditoire Yersin – Renseignements: Mme M. Staverman, tél. 021 314 00 27.

● Mardi 24 avril 2007

18h-19h: Colloque du Département des services de chirurgie et de l'anesthésie – Drs J.-M. Corpataux, F. Saucy et C. Haller: «Recherche en chirurgie vasculaire» – Lausanne, CHUV, auditoire Yersin – Renseignements: Mme D. Kohler, tél. 021 314 13 23, e-mail: doris.kohler@chuv.ch

19h: Colloque du Nord vaudois – Dr Ch. Büla: «Prise en charge des démences: quelques évidences» – Yverdon, eHnv (Hôpital d'Yverdon), salle de conférence, 3^e étage – Renseignements: tél. 024 424 40 45.

● Jeudi 26 avril 2007

9h-12h: Les Jeudis de la Vaudoise – «Ophtalmologie» – CHUV, auditoire César-Roux – Renseignements et inscriptions: Secrétariat de la formation continue de la SVM, tél. 021 651 05 18, fax 021 651 05 00, e-mail: formationcontinue@svmed.ch

9h-11h30: Grand colloque du service de dermatologie et vénéréologie – Drs F. Beermann, J.-Ph. Cerottini, D. Guggisberg et V. Voelter: «Euromelanoma» – Lausanne, CHUV, Hôpital Beaumont – Renseignements: Mme A. Romano, tél. 021 314 03 50, e-mail: alexandra.romano@chuv.ch

● Jeudi 26 avril

au dimanche 29 avril 2007

Cours de médecine de plongée organisé par la Société suisse de médecine subaquatique et hyperbare: «Medical Examiner of Divers» – Genève, Clinique générale-Beaulieu – Renseignements: Secrétariat SUHMS, tél. 032 653 85 45, e-mail: suhms@tiscal.ch

● Vendredi 27 avril 2007

11h-12h: Colloque de l'IUMSP – Dr D. Roy: «Maladies chroniques et soins de premiers recours» – Lausanne, salle de colloques de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive, rue du Bugnon 17 – Renseignements: Mme C. Turrian, tél. 021 314 72 72.

● Samedi 28 avril 2007

8h30-16h30: 4^e Journée de formation post-graduée de l'appareil locomoteur – Dr N. Theumann: «L'épaule dans tous ses détails» – Lausanne, CHUV, auditoire César-Roux – Renseignements et inscriptions: Mme F. Hermenjat, tél. 021 314 44 54, e-mail: francoise.hermenjat@chuv.ch.

● Jeudi 3 mai 2007

9h-16h15: XXII^e Journée romande d'allergologie – «Nouvelles perspectives dans l'asthme et l'allergie» – Lausanne, Hôtel Beau-Rivage – Renseignements et inscriptions: Mme M. Peyrusse Daroussos, tél. 021 323 33 14, e-mail: mpeyruss@ip-worldcom.ch

13h30-17h30: Formation continue du groupement des médecins scolaires – Prof. O. Halfon et Dr R. Brunod: «L'absentéisme à l'école obligatoire et post-obligatoire: quelles causes, quels dégâts, quelles issues possibles» – Morges, Hôtel de la Longeraie – Renseignements et inscriptions: drdafflon@bluewin.ch

14h15-15h45: Colloque du CEPUSPP – Prof. J. Küchenhoff: «Quelles facteurs influencent l'efficacité et l'efficacité de la psychothérapie en hôpital de jour et en hôpital? Modèle et résultats du service de psychothérapie de l'hôpital psychiatrique universitaire de Bâle» – Prilly, Site de Cery, Clinique Psychiatrique, salle Christian Müller – Renseignements: Mme S. Lippuner, tél. 021 314 28 41.

● Vendredi 4 mai 2007

8h15: Colloque d'Oncologie du CePO et des services de radio-oncologie, radiodiagnostic, anatomopathologie, médecine et chirurgie – Dr M. Hedenus (Sweden): «Anemia treatment and functional iron deficiency in chronic anemia of cancer» – Lausanne, CHUV, niveau 06, local 682 – Renseignements: Mme E. Parent, tél. 021 314 01 60, e-mail: evelyne.parent@chuv.ch

● Mardi 8 mai 2007

18h-19h: Grand colloque de chirurgie – Prof. T. De Meester: «Reflux disease: New concept» – Lausanne, CHUV, auditoire Yersin – Renseignements: Mme I. Brugger, tél. 021 314 24 00, e-mail: isabelle.brugger@chuv.ch

● Mercredi 9 mai 2007

16h-18h30: Mini-symposium de médecine intensive – «Ischémie reperfusion» (4 conférences) – Lausanne, CHUV, auditoire Yersin – Renseignements: Mme M. Werly, tél. 021 314 20 09, e-mail: maguy.werly@chuv.ch

● Vendredi 11 mai 2007

8h15: Colloque d'Oncologie du CePO et des services de radio-oncologie, radiodiagnostic, anatomopathologie, médecine et chirurgie – Dr G. Vlastos: «Place de l'excision de la tumeur primaire dans le cancer du sein métastatique» – Lausanne, CHUV, niveau 06, local 682 – Renseignements: Mme E. Parent, tél. 021 314 01 60, e-mail: evelyne.parent@chuv.ch

● Mardi 15 mai 2007

9h-17h: Journée de formation organisée par l'Unité de médecine des violences, Institut universitaire de médecine légale – Prof. P. Mangin et Dr N. Romain-Glassey: «La prise en charge médico-légale des adultes victimes de violences» – Lausanne, CHUV, auditoire P. Mayor – Renseignements: Mme D. Curchod, tél. 021 314 70 70, e-mail: denis.curchod@chuv.ch

11h-12h: Formation post-graduée de psychiatrie de l'âge avancé – Dr L. Monod: «L'intégration psychothérapie - psychopharmacothérapie» – Prilly, Hôpital de la psychiatrie de l'âge avancé, Salle Villa, 2^e étage – Renseignements: Hôpital de la psychiatrie, tél. 021 643 62 67 ou 643 61 11.

18h30: Colloque régional de l'hôpital de Morges – Dr J.-B. Daepfen, M. Th. Chollet et M. G. Pugin: «Prise en charge des patients alcooliques difficiles» – Morges, EHC, Auditoire de l'ESIM – Renseignements: EHC, tél. 021 804 22 11.

● Jeudi 24 mai 2007

9h-11h30: Grand colloque du service de dermatologie et vénéréologie – «Présentation de cas clinique» – Dr S. Gloor: «Préparations magistrales dermatologiques en Suisse» – Lausanne, CHUV, Hôpital Beaumont – Renseignements: Mme A. Romano, fax 021 314 03 82, e-mail: alexandra.romano@chuv.ch

10h15: Colloque post-gradué du service de rhumatologie, médecine physique et réhabilitation – «Présentations de cas du service RMR». **11h:** Dr K. Diserens: «Troubles du système autonome après AVC aigu: une étude prospective de 100 cas» – Lausanne, Hôpital Nestlé,

auditoire Louis-Michaud – Renseignements: Secrétariat du Prof. A.-L. So, tél. 021 314 11 11.

15h-17h30: Colloque de formation continue du service de cardiologie – Drs P.-G. Chassot et A. Delabays: «Cœur et anesthésie. Cardiopathie et chirurgie non cardiaque majeure» – Lausanne, CHUV, auditoire Yersin – Renseignements: Mme M. Staverman, tél. 021 314 00 27.

● Vendredi 25 mai 2007

8h15: Colloque d'Oncologie du CePO et des services de radio-oncologie, radiodiagnostic, anatomopathologie, médecine et chirurgie – Prof. B. Jeremic: «Titre non connu à ce jour» – Lausanne, CHUV, niveau 06, local 682 – Renseignements: Mme E. Parent, tél. 021 314 01 60, e-mail: evelyne.parent@chuv.ch

● Mardi 29 mai 2007

11h-12h: Colloque de l'IUMSP – Dr Ch. Courbage: «Systèmes assuranciers et santé de la population» – Lausanne, salle de colloques de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive, Rue du Bugnon 17 – Renseignements: Mme C. Turrian, tél. 021 314 72 72.

18h-19h: Colloque du Département des services de chirurgie et de l'anesthésie – Dr W. Raffoul: «Recherche et cicatrisation» – Lausanne, CHUV, auditoire Yersin – Renseignements: Mme D. Kohler, tél. 021 314 13 23, e-mail: doris.kohler@chuv.ch

19h: Colloque du Nord vaudois – Dr C. Schizas: «Affections dégénératives lombaires: indications chirurgicales» – Yverdon, eHnv (Hôpital d'Yverdon), salle de conférence, 3^e étage – Renseignements: tél. 024 424 40 45.

● Jeudi 31 mai 2007

14h15-15h45: Colloque du CEPUSPP – Mme A. Lovel, Paris: «Catastrophe, invalidité et symptômes émergents: quels sont les nouveaux usagers de la psychiatrie après Katrina?» – Prilly, Site de Cery, Clinique Psychiatrique, salle Christian Müller – Renseignements: Mme S. Lippuner, tél. 021 314 28 41.

18h-19h: Grand colloque de chirurgie – Prof. J. Garden: «The surgical challenge of Cholangiocarcinoma» – Lausanne, CHUV, auditoire Yersin – Renseignements: Mme I. Brugger, tél. 021 314 24 00, e-mail: isabelle.brugger@chuv.ch

● Mardi 5 juin 2007

11h-12h: Colloque de l'IUMSP – Prof. I. Kickbusch: «The health society» – Lausanne, salle de colloques de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive, Rue du Bugnon 17 – Renseignements: Mme C. Turrian, tél. 021 314 72 72.

● Mercredi 6 juin 2007

19h-21h: Séminaire Tribune Médicale – Prof. M. Burnier: «Le défi de l'insuffisance rénale – Prévention et traitement au cabinet médical» – Lausanne, Beau-Rivage Palace – Renseignements et inscriptions: inscription@medical-tribune.ch, www.medical-tribune.ch

● Jeudi 7 juin 2007

9h-12h: Les Jeudis de la Vaudoise – «Dyspnée: tests fonctionnels» – CHUV, auditoire César-Roux – Renseignements et inscriptions: Secrétariat de la formation continue de la SVM, tél. 021 651 05 18, fax 021 651 05 00, e-mail: formationcontinue@svmed.ch

14h-16h30: Formation continue du Service d'immunologie et d'allergie – «Asthme» – CHUV, auditoire A. Tissot – Renseignements et inscriptions: Mme P. Braun, tél. 021 314 07 90, www.immunologyresearch.ch

● Vendredi 8 juin 2007

8h15: Colloque d'Oncologie du CePO et des services de radio-oncologie, radiodiagnostic, anatomopathologie, médecine et chirurgie – Dr S. Gerber: «Carcinome du col, vaccination et futur développement» – Lausanne, CHUV, niveau 06, local 682 – Renseignements: Mme E. Parent, tél. 021 314 01 60, e-mail: evelyne.parent@chuv.ch

Prochain délai pour les annonces concernant la période du 11 juin au 29 juillet 2007: 2 mai 2007